



Le bien-être animal.
Dans le monde entier.

« Ne ratons pas l'occasion historique d'élaborer un accord sur la loi pandémie ! »

QUATRE PATTES exhorte les États membres de l'OMS à prévenir les pandémies futures

Zurich, le 21 mai 2021 – Du 24 mai au 1er juin 2021, les représentants des gouvernements se réuniront virtuellement à l'occasion de l'Assemblée mondiale de la santé (AMS) annuelle, l'organe décisionnel suprême de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'organisation mondiale de protection des animaux QUATRE PATTES voit dans l'assemblée une occasion historique d'élaborer un accord pour prévenir les futures pandémies. Dans des lettres adressées aux chefs d'État et aux ministres de la santé dans le cadre de l'Assemblée mondiale de la santé, QUATRE PATTES exhorte les États membres à s'engager à respecter cet accord.

Plus de 30 des 194 membres de l'OMS ont déjà exprimé leur soutien à l'élaboration d'un tel accord, notamment l'Allemagne, l'Afrique du Sud, le Japon, la Thaïlande, la France, le Canada et le Royaume-Uni. Si une majorité de l'Assemblée mondiale de la santé vote en faveur de l'accord, le Secrétariat de l'OMS sera chargé de le rédiger. Celui-ci devrait inclure des mesures de prévention, de détection et de lutte contre les pandémies. Toutefois, bien que les États membres de l'OMS puissent parvenir à un accord final dès le début de l'année 2022, celui-ci ne sera contraignant que si les différents États membres le ratifient également au niveau national. « Un accord mondial permettra non seulement d'assurer une meilleure coordination internationale, mais aussi de mettre en place un système qui permettra de prévenir les futures pandémies, et de ne pas se limiter à seulement réagir. Les États membres de l'OMS doivent saisir cette occasion historique afin de changer durablement l'avenir de notre planète. Toutefois, l'accord ne peut pas rester un effort isolé de l'OMS. Pour accroître son pouvoir, des organisations telles que la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), l'OIE (Organisation mondiale de la santé animale) et le PNUE (Programme des Nations unies pour l'environnement) doivent également être associées à son élaboration », déclare Nina Jamal, responsable de la campagne sur les pandémies chez QUATRE PATTES.

L'accord sur la loi pandémie doit inclure des mesures de protection des animaux

QUATRE PATTES s'inquiète du fait que les décideurs ne considèrent pas le bien-être animal comme partie intégrante de la prévention des pandémies. L'approche « One Health », largement médiatisée, reconnaît que la santé humaine est liée à la santé animale et à l'environnement, mais ne tient pas compte de leur bien-être. C'est la raison pour laquelle QUATRE PATTES appelle les gouvernements à respecter le concept complémentaire « [One Welfare](#) », qui est également soutenu par l'OMS, la FAO et l'OIE. Ce concept reconnaît l'interdépendance entre le bien-être humain et le bien-être des animaux et de la nature. Un déséquilibre dans cette relation est souvent l'origine et le moteur des épidémies de zoonoses, comme le démontre l'actuelle pandémie du COVID-19. « Tant que nous, les humains, permettrons la souffrance des animaux, nous souffrirons également. C'est aussi simple que cela. L'accord sur les pandémies doit comprendre des mesures s'attaquant aux causes profondes de celles-ci. Parmi les mesures concrètes susceptibles de prévenir de futures pandémies, retenons l'interdiction des marchés



Le bien-être animal.
Dans le monde entier.

d'animaux vivants et de l'élevage des animaux à fourrure, ainsi que la suppression du commerce des animaux sauvages et de l'élevage intensif. Ces mesures ne relèvent pas seulement de considérations morales, mais également d'une simple analyse coûts-bénéfices. Il est établi que la prévention des pandémies est moins onéreuse que la lutte contre ces dernières, par exemple, en instaurant des confinements de plusieurs mois », déclare encore Nina Jamal.

Les zoonoses sont principalement provoquées par l'homme

Jusqu'à présent, le fait de négliger le bien-être animal et la protection de l'environnement au bénéfice de la croissance mondiale a conduit à un dangereux déséquilibre. Selon un rapport du PNUE de 2020, 75 % des maladies infectieuses émergentes ont pour origine des animaux, ce qui signifie qu'elles sont zoonotiques. Les experts internationaux pensent que le nouveau coronavirus est également originaire d'animaux sauvages et qu'il est passé à l'homme via un hôte intermédiaire, probablement sur un marché d'animaux vivants à Wuhan, en Chine. En outre, le changement climatique et la destruction des habitats sont des facteurs supplémentaires pour l'émergence de zoonoses. QUATRE PATTES a lancé ce 20 mai [une campagne](#) pour inciter les décideurs à renforcer les mesures de protection des animaux afin de permettre à l'avenir de prévenir les pandémies zoonotiques.